

APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°02/2026

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 12/23 du 05 aout 2023 portant réglementation des marchés publics modifié et complété. La **Direction de la Culture de la Wilaya de Annaba**, lance un appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales n°...../2024 relatif à

Travaux des mesures d'urgence du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de la vieille ville d'Annaba »,

**Maison 4E3+Maison 4E4+ Maison 4D7+ Maison 1B3+Maison 2G10+
Maison 3M1+Maison 3C9+Maison 3N5+Maison 3J2+SRAYA.**

-Ne sont éligibles au présent appel d'offres national ouvert avec capacité minimales que les entreprises ou groupement d'entreprises, répondant aux conditions des capacités professionnelles, techniques, financières minimales suivantes :

1. REFERANCE PROFESSIONNELLE

● **Certificat de qualification et de classification professionnelle :**

* certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie Trois (03) ou plus (activité principale Bâtiment)

● **Références professionnelle :**

* Ayant réalisée au moins un (01) projet de restauration (dans le domaine de patrimoine des travaux de restauration, d'un monument classé ou d'un projet situé à l'intérieur d'un secteur sauvegardé), ou travaux d'urgence (patrimoine).

● **Le chiffre d'affaire :**

* Ayant réalisé au moins un chiffre d'affaires global pour les exercices (2022- 2023- 2024) égal à 2.000.000,00 DA ou plus.

B/ Cas de soumission dans le cadre d'un groupement d'entreprise :

● **Certificat de qualification et de classification professionnelle :**

- Le chef de file du groupement doit avoir un certificat de qualification et classification professionnelle catégorie Trois (03) ou plus (activité principale Bâtiment).

- Les membres du groupement devront détenir un certificat de qualification et classification professionnelle catégorie Deux (02) ou plus en bâtiment comme activité principale.

● **Références professionnelle :**

* Ayant réalisée au moins un (01) projet de restauration (Ayant déjà réalisées au moins un projet dans le domaine de patrimoine (des travaux de restauration, d'un monument classé ou d'un projet situé à l'intérieur d'un secteur sauvegardé), ou travaux d'urgence (patrimoine).

● **Le chiffre d'affaire :**

* Ayant réalisé au moins un chiffre d'affaires global pour les exercices (2022- 2023- 2024) égal à 2.000.000,00 DA ou plus.

(Se fera sur la base de la sommation de la moyenne des chiffres d'affaires au prorata de la participation de chaque membre).

- **Il est obligatoire au soumissionnaire de visiter et d'examiner les lieux de travaux et les environs**, ainsi que les possibilités locales en matériaux et de réunir sous sa responsabilité propre, tous les renseignements qui pourraient lui être

nécessaires pour préparer son offre et prendre un engagement contractuel. Les dépenses résultant de cette visite seront à la charge des soumissionnaires cette visite doit être sanctionner par un PV (annexe).

En cas d'absence du PV de visite de projet, l'offre sera rejeté.

Les soumissionnaires peuvent consulter et retirer le cahier des charges du dimanche au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h auprès de la direction de la culture sis à : **Rue 02 Zaafour Nacer, Annaba.**

Les offres accompagnées des documents exigés dans l'article 19 du cahier des charges, sous triple enveloppes scellées cachetées indiquant la définition de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ;

Les trois enveloppes sont insérées dans une enveloppe extérieure qui devra porter le numéro, l'objet de l'appel d'offre national et la mention :

« À N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURES DES PLIS ET D'ÉVALUATION DES OFFRES »

A Monsieur Le Directeur de la culture de la wilaya de ANNABA.

02 AVENUE ZAAFOUR NACER, ANNABA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES RELATIF A

« Travaux des mesures d'urgence du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de la vieille ville d'Annaba »

Les soumissions doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière accompagnées de l'ensemble des pièces réglementaires mentionnées dans l'article N° 19 du cahier des charges.

- Les offres non complètes ou non conformes aux spécificités du cahier des charges ne seront pas retenues.
- La durée des préparations des offres est fixée à 21 jours à compter de la date de la 1ere parution du présent avis d'appel d'offres.
- Le jour et l'heure limite de dépôt des offres et le jour et l'heure d'ouverture des plis relatifs aux dossiers de candidatures, techniques et financières correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres.
- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée des préparations des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- L'heure limite de dépôt des offres est fixée à onze heures (12h00).
- L'ouverture des plis se fera n séance publique le dernier jour de la durée de la préparation des offres à 14h, en présence de l'ensemble des soumissionnaires préalablement informés à l'adresse suivante :

Direction de la culture, rue 02 Zaafour Nacer, Annaba

- Cet appel d'offre fait fois d'invitation à l'ensemble des soumissionnaires pour assisté la séance d'ouvertures des offres.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de validité de quatre-vingt-dix (90) jours augmenté de la durée de préparation des offres, à compter de la date de la séance d'ouverture des plis.